

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil général du 6 décembre 2016

Ordre du jour :

1. Budget 2018 - Préavis no 5 / 2017
2. Sécurisation de la circulation à la rue de l'Ancien-Four - Préavis no 6 / 2017
3. Communications de la municipalité

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 49 membres sont présents sur 63, soit une majorité de 25.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 3 octobre 2017. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Une personne a souhaité se faire assermenter, il s'agit de :

Mme Marie-Jo Aebi

50 membres sont présents sur 64 soit une majorité de 26.

1. Budget 2018 - Préavis no 5 / 2017

La parole est donnée à M. Le Syndic François Guignard pour le préavis de la Municipalité.

Ce dernier nous commente les principales rubriques.

Le budget 2018 se caractérise par des dépenses pour CHF 2'655'173.- et des revenus à hauteur de CHF 2'526'070.- soit un excédent de charge de CHF 129'103.20 soit 5.1%.

La parole est donnée à M. Fransesco Di Certo pour la lecture du rapport de la commission.

Il est demandé au Conseil Général d'accepter le budget 2018 et d'autoriser la Municipalité à effectuer les dépenses présentées.

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

2. Sécurisation de la circulation à la rue de l'Ancien-Four - Préavis no 6 / 2017

La parole est donnée à M. le Municipal Mathias Saffore pour le préavis de la Municipalité.

La rue de l'Ancien-Four est un lieu de passage piétonnier important dans notre commune. La question de la sécurité à cet endroit a été soulevée au moment de l'arrivée de l'Atelier Chocolat dans cette rue.

M. le Municipal nous explique qu'un groupe de travail composé de membres du Conseil général en partie riverains s'est rencontré à plusieurs reprises pour trouver des solutions. Le radar acquis par la commune a été mis à contribution pour collecter des informations. Le groupe de travail a aussi pu profiter des conseils du responsable cantonal de la signalisation.

In fine, le projet préféré par le groupe de travail est la pose d'un marquage-trottoir sur le côté droit de la route venant de l'église, ainsi que quelques potelets. Les trois places de parc actuelles seront elles déplacées devant la maison de commune. Cette solution aura l'avantage de couper la grande ligne droite et de ne pas mélanger le stationnement des véhicules et le flux des piétons.

Les travaux ont été inscrits au budget 2018 pour la somme de 17'000.- CHF et sont agendés au premier semestre 2018.

La parole est donnée à M. Bastien Polli pour la lecture du rapport de la commission.

Il est demandé au Conseil général d'autoriser la Municipalité à faire réaliser des travaux de sécurisation de la rue de l'Ancien-Four pour une somme de 17'000.- CHF.

Le projet de sécurisation de la circulation à la rue de l'Ancien-Four est accepté à l'unanimité moins un avis contraire et une abstention.

3. Communications de la municipalité

Monsieur le Syndic François Guignard nous informe que notre secrétaire municipal, M. Jean-Marc Laurent a malheureusement décidé d'arrêter. La commune est donc en recherche d'un successeur.

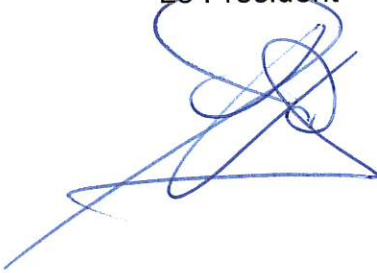
Le Syndic nous invite aussi à ouvrir l'œil et à ne pas hésiter à informer les autorités lorsque nous sommes témoins d'un préjudice dans la commune.

M. Jean-Luc Noel remercie toutes les personnes ayant œuvrés durant l'année 2017 pour le bien de la commune, ainsi que tous les membres du bureau.
Il invite ensuite l'assemblée à une verrée au sous-sol.

La prochaine séance du conseil est prévue le mardi 6 mars 2018. Celle-ci étant facultative, elle aura lieu pour autant que les sujets le nécessitent.
Si tel ne devait pas être le cas, la prochaine assemblée se déroulera le mardi 12 juin 2018.

La séance est levée à 21h20.

Le Président



Le Secrétaire

